

Paris, le 15 octobre 2015

### **Pleins feux sur l'avenir de l'énergie solaire en Europe : le photovoltaïque**

- **Un décollage rapide du photovoltaïque en 2006 et un éclatement de sa bulle spéculative en 2011, suite à la fin des subventions publiques**
- **Une forte domination des entreprises chinoises**
- **Des surcapacités en Europe**
- **Un marché pourtant porteur à moyen terme**

#### **De l'essor soudain au déclin brutal**

Si le photovoltaïque ne représente que 5,3% de la consommation totale d'électricité en Europe, c'est une filière qui a profité de l'avènement d'une dynamique mondiale en faveur d'une consommation énergétique plus « verte ». De 2004 à 2012, l'électricité européenne produite à partir de l'énergie photovoltaïque a fortement augmenté, passant de 0,7 à 62,4 milliards de KWh. Cette croissance a été tirée par l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie, qui concentraient 80% du parc photovoltaïque européen. L'expansion soudaine du photovoltaïque est devenue possible grâce à des politiques gouvernementales favorables (système d'obligations d'achat, subventions) et à la forte et continue baisse des prix des installations, accentuée par la concurrence chinoise. L'Europe occupait alors une position de leader jusqu'à représenter 75% de la production mondiale en 2012.

Le déclin du solaire a été aussi brutal que son envolée. L'éclatement de la bulle en 2011 a été précédé par l'arrêt des subventions nationales et européennes, suite à la multiplication des projets spéculatifs, dans un contexte de guerre des prix sur les modules. De plus, les crises économiques successives ont affaibli les entreprises de la filière, qui ont vu leurs résultats chuter. Les défaillances d'entreprises dans le secteur en Europe ont alors connu un pic entre 2011 et 2012. En France, par exemple, leur nombre a alors quasiment triplé.

Par conséquent, l'Europe, longtemps en avance dans le développement du photovoltaïque tant par ses engagements que par les équipements existants, a perdu son leadership au profit de l'Asie qui concentre désormais 60% des installations. Les économistes de Coface jugent ce coup de frein passager et restent optimistes quant à la position du photovoltaïque dans le mix énergétique européen à moyen terme.

#### **A court terme : la difficile question des surcapacités d'électricité en Europe**

A court terme, la progression des énergies renouvelables en général et du photovoltaïque en particulier risque d'être freinée par les surcapacités de production d'électricité en Europe.

La diminution post-crise de l'activité industrielle a provoqué une chute importante de la consommation d'électricité à partir de 2010. Cette situation a conduit à des surcapacités et a exercé une pression à la baisse sur les prix de gros de l'électricité, affectant davantage les

fournisseurs qui supportaient déjà des coûts fixes élevés. En parallèle, la surabondance d'offre d'énergie a été aggravée par une volonté publique de transition vers une consommation énergétique plus « verte », favorisant les économies d'énergie. De ce fait, l'amortissement des coûts liés aux investissements passés pèse car les résultats des acteurs « traditionnels » sont en baisse. Cet excès d'offre et le manque d'interconnexions au niveau des pays européens rendent peu attractif le secteur de la génération d'électricité.

### **A moyen terme : l'indépendance énergétique européenne**

A moyen terme, la renaissance du secteur photovoltaïque semble probable, en premier lieu grâce à l'intégration électrique européenne. Le problème d'intermittence, dû aux différentes intensités d'ensoleillement, serait maîtrisé. Ce qui permettrait également de développer de nouveaux outils de stockage et générerait un ajustement continu de l'offre et la demande d'électricité à travers les différents réseaux. L'objectif actuel de l'Union européenne de parvenir à 10% de développement d'interconnexion (en termes de consommation annuelle), pour un coût estimé à 150 milliards d'euros, est atteint aujourd'hui seulement par l'Allemagne et la France parmi les 5 pays étudiés.

*« Pour les entreprises, les bonnes perspectives du secteur à moyen terme profiteront aux services liés à l'entretien et à la maintenance des panneaux solaires. La production de panneaux demeurera très majoritairement étrangère même si des entreprises allemandes ont réussi grâce au développement de l'automatisation à concurrencer le prix des modules chinois »,* commente Khalid Aït Yahia, économiste à Coface.

Enfin, il y a des attentes liées à la réunion autour du climat : la COP21. Il sera question d'améliorer l'accès à ces énergies renouvelables, de soutenir le développement à l'échelle internationale et de créer des opportunités de marché conséquentes. Des cibles existent déjà en Europe. D'ici 2020, les émissions de gaz à effet de serre devront encore diminuer de 20%, ce qui représenterait une baisse de 40% par rapport à 1990. Cette baisse est équivalente à la fermeture de 400 centrales. De nouvelles mesures pourraient être portées par un effet ciseaux. Le coût des énergies traditionnelles va augmenter, tandis que celui de l'électricité « photovoltaïque » va diminuer, en réduisant les coûts d'installation et rendant à terme les investissements plus rentables.

### **CONTACTS MEDIA:**

Maria KRELLENSTEIN - T. +33 (0)1 49 02 16 29 [maria.krellenstein@coface.com](mailto:maria.krellenstein@coface.com)  
Justine LANSAC – T. +33 (0)1 49 02 24 48 [justine.lansac@coface.com](mailto:justine.lansac@coface.com)



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### A propos de Coface

Le groupe Coface, un leader mondial de l'assurance-crédit, propose aux entreprises du monde entier des solutions pour les protéger contre le risque de défaillance financière de leurs clients, sur leur marché domestique et à l'export. En 2014, le Groupe, fort de 4 400 collaborateurs, a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 1,441 Md€. Présent directement ou indirectement dans 99 pays, il sécurise les transactions de 40 000 entreprises dans plus de 200 pays. Chaque trimestre, Coface publie son évaluation du risque pays dans 160 pays, en s'appuyant sur sa connaissance unique du comportement de paiement des entreprises et sur l'expertise de ses 350 arbitres localisés au plus près des clients et de leurs débiteurs.

En France, le Groupe gère également les garanties publiques à l'exportation pour le compte de l'Etat.

[www.coface.com](http://www.coface.com)

Coface SA. est coté sur le Compartiment A d'Euronext Paris  
Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

